

M. Gillespie: Non, monsieur l'Orateur, j'ai déjeuné parfois avec le directeur de cette société. Cela m'est également arrivé avec M. Campbell et M. Foster, mais je puis assurer au député que c'est beaucoup plus lors de réunions officielles que nous avons discuté des affaires de la société. Et je ne me contente pas d'attendre que ces réunions aient lieu. J'utilise aussi beaucoup le téléphone. Il existe beaucoup d'échanges dans les deux sens.

LA VENTE D'UN RÉACTEUR À L'ARGENTINE—L'INFORMATEUR
DU MINISTRE AU SUJET DE LA VENTE À PERTE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Une dernière question supplémentaire monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire quand et par qui il a appris que c'était la politique établie de vendre à perte un réacteur à l'Argentine. Est-ce le renseignement que lui a fourni M. Campbell?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois que l'honorable représentante fait allusion à une remarque du président de la société qui a déclaré que la société s'était mise à l'œuvre, avait fait des efforts importants pour obtenir un contrat, en dépit de la concurrence des sociétés étrangères, mais, ce faisant, elle avait dû reconnaître qu'elle n'obtiendrait pas un rendement normal et que de fait il s'agirait d'une faible perte.

Mlle MacDonald: Prétendez-vous qu'une somme de 130 millions de dollars représente une petite perte?

M. Gillespie: C'est ainsi que j'explique la remarque de M. Campbell.

M. Paproski: Cette somme de 130 millions représente-t-elle une de vos plus faibles pertes?

● (1430)

LE PROJET D'USINE D'EAU LOURDE DE LA PRADE—DEMANDE
D'ESTIMATION DU COÛT TOTAL—LE DÉFICIT RÉSULTANT DES
VENTES D'EAU LOURDE À L'ÉTRANGER

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à propos de l'EACL. Je lui ai transmis un avis écrit dans l'espoir d'obtenir des réponses précises de sa part. Actuellement, l'EACL construit une usine d'eau lourde dans la localité appelée La Prade, à proximité de Gentilly, au Québec. Le ministre a déposé mardi dernier, il y a une semaine, son rapport annuel qui, assez curieusement d'ailleurs, n'a pas été distribué au public ni à la presse. Ce rapport indique que l'on ré-examine actuellement l'ensemble du projet qui a été accepté en 1974 pour une somme de 453 millions de dollars. Ayant reçu avis de ma question, le ministre peut-il maintenant me dire quels capitaux on estime devoir immobiliser pour réaliser le projet d'eau lourde de La Prade, au Québec?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé des chiffres à la société pour pouvoir être en mesure de fournir une réponse au député. Il est exact qu'il a fait parvenir à mon bureau un avis de cette question. Il me semble important qu'il obtienne une réponse détaillée. La société m'a fait savoir qu'elle n'était pas en mesure de fournir les chiffres qu'il

demande. Je m'engage à les lui transmettre dès que j'en aurai connaissance.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, cela est tout à fait inacceptable pour moi et pour tous les autres députés. J'ai posé cette question non seulement dans le but d'obtenir le renseignement, mais également pour le faire figurer au compte rendu de façon que, au cas où cette affaire serait étudiée plus tard à la Chambre, la réponse du ministre figure au compte rendu. Certains d'entre nous semblent avoir appris que ce montant serait astronomique. Le ministre peut-il nous dire à combien s'élève le déficit actuel des ventes d'eau lourde à l'étranger? Je crois savoir que pour cette seule année, on a prévu une réserve de 30 millions de dollars pour couvrir les pertes découlant des ventes d'eau lourde à l'étranger. Comme le ministre vient de déposer son rapport annuel, je suis sûr qu'il aura ces données sous la main. Peut-il nous dire—et j'aimerais qu'il réponde enfin à la Chambre—à combien s'élève en tout le déficit que nous avons subi sur la perte d'eau lourde à l'étranger?

M. Gillespie: En réponse à la première partie de la première question, monsieur l'Orateur, le député doit reconnaître que les frais d'une mobilisation se sont considérablement accrus depuis trois ans.

Des voix: Oh, oh!

M. Gillespie: Si le député est tant soit peu au fait de la situation, il n'ignore pas qu'il y a eu une hausse des coûts de l'acier, du raffinage...

Une voix: Syncrude.

M. Gillespie: Même chez Syncrude. C'est pourquoi je désire mettre la main sur les chiffres les plus précis qui soient, avant de les fournir au député.

Quant aux obligations ou au découvert de la société au chapitre des ventes d'eau lourde à l'étranger, si le député se donne la peine de consulter le rapport annuel, il verra que 30 millions ont été engagés pour couvrir les déficits futurs de la société.

M. Lawrence: Cette année.

M. Gillespie: Non, monsieur l'Orateur. Ce qui est important, c'est qu'il ne s'agit pas de déficits qu'il faudra assumer cette année. Il s'agit d'un engagement de crédits couvrant des déficits éventuels, au cours d'une période de cinq ans ou plus.

M. Lawrence: Je me demande si nous pourrions obtenir du ministre une réponse claire sur deux points. Premièrement, le déficit du projet La Prade va-t-il oui ou non excéder celui du projet de vente d'un réacteur à l'Argentine? Deuxièmement, dans l'affirmative, qui restera-t-il à congédier à l'Énergie atomique du Canada limitée pour cette aberration?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, rien ne permet de prévoir à l'heure actuelle que l'usine d'eau lourde de La Prade enregistra un déficit. Cependant, on a noté là comme partout ailleurs que les frais d'immobilisation ont considérablement augmenté au Canada depuis trois ans.